

Effectif du Comité · Syndical	14
Délégués en Exercice	14

**SEANCE DU  
3 DECEMBRE 2024**

Transmission en Préfecture	<b>05 DEC. 2024</b>
Date Réception	

L'an deux mille vingt quatre, le trois décembre à 10 h 00, se sont réunis à LE MUY 83490 - Usine d'Eau Potable du Muy- RD 25 – Quartier Rabinon (ancienne route de Sainte Maxime), les membres du Comité Syndical régulièrement convoqués le 1er juillet 2024, sous la présidence de Madame Liliane BOYER, Maire DU MUY.

**PRESENTS :**

BOYER Liliane - OLIVIER Gil - BONNAL Gérard - CHIRON Hervé - LONGO Gilles - MOISSIN Jean-François - CHIOCCA Christophe - GIUSTI Jacques .

**REPRESENTES :** Conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont donné pouvoir de voter en leur nom :

**ABSENTS : 6**

RAOUST Jean-Paul - UGO René - DECARD Guillaume - HUMBERT Cédric - MERIMECHE Kader - BOYER Max.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** LONGO Gilles

<b>DELIBERATION N° 2024-016</b>	<b>DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU POUR LE PROJET DE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DANS LA COMMUNE DE BOKHOL (Sénégal) – PHASE 2 : REHABILITATION UNITE DE POTABILISATION</b>
<b>Affiché du au</b>	

Madame la Présidente expose :

Dans le cadre de la Loi Oudin-Santini, le Syndicat souhaiterait poursuivre son activité de coopération décentralisée au Sénégal.

Au premier semestre 2022, Le Syndicat de l'Eau du Var Est s'est rapproché d'ADOS pour développer un projet de coopération décentralisée.

Depuis 2020, ADOS agit au côté du Département de Dagana situé dans la Région de Saint-Louis pour la mise en œuvre de son Plan Départemental d'Hydraulique et d'Assainissement - PDHA. Sur la base de ce document cadre, l'arrondissement de Mbane a été identifié comme étant une zone d'intervention prioritaire. En effet, plus de la moitié des localités non desservies à l'eau potable se trouve dans cet arrondissement composé de 6 communes sur les 11 que compte le département : Dagana, Gaé, Mbane, Richard Toll, Ndombo et Bokhol.

Actuellement des actions sont en cours sur la commune de Bokhol au sein de trois Unités de Potabilisation sur les quatre que compte la Collectivité.

Pour parachever ce dispositif d'intervention, il a été proposé d'axer ce premier programme avec le SEVE sur l'Unité de Potabilisation du Village de Bokhol composé de 7 961 Habitants environs (le village et la commune portant le même nom).

Pour démarrer le programme, un diagnostic technique des ouvrages, du réseau et de la gouvernance de l'Unité de potabilisation de Bokhol a donc été réalisé de mai à octobre 2023 par Gana Hydraulique et Assainissement, sous financement SEVE.

Celui-ci a permis de mettre en évidence des problèmes au niveau des ouvrages, des équipements, du réseau et de réaliser une étude prospective à l'horizon 2035 et enfin proposer un dimensionnement cohérent du système. Des actions à court et moyen termes ont ainsi été définies.

Dans ce cadre il est proposé au SEVE d'engager une première action consistant à la réalisation de travaux destinés à ramener la station de production d'eau potable du village de Bokhol à sa capacité de production initiale (soit de 158 m<sup>3</sup>/j constaté au diagnostic, à 240 m<sup>3</sup>/j).

Les travaux de réhabilitation seraient principalement :

- Le remplacement des équipements de pompage prise d'eau du fleuve,
- Le renouvellement des équipements de dosage,
- La rénovation du système de filtration,
- La fourniture et pose d'une électropompe, ...

Ces investissements seront accompagnés par un renforcement de capacité des opérateurs et gestionnaires de l'unité de potabilisation.

Le montant total estimé du projet s'élève à 137 702 € TTC.



Madame la Présidente propose de solliciter auprès de l'Agence de l'Eau l'inscription de cette opération au titre des opérations de coopération internationale, et souhaite obtenir la subvention la plus large possible.

Le Comité Syndical est donc invité à :

- **APPROUVER**, l'opération de coopération décentralisée pour la commune de Bokhol au Sénégal
- **SOLLICITER** l'attribution d'aides financières auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.
- **S'ENGAGER** à financer sur son budget la part de dépense qui lui incombe
- **AUTORISER** Madame la Présidente à accomplir les démarches afférentes et à signer tous documents et actes relatifs à cette opération.

**LE COMITE SYNDICAL,**

**APRES AVOIR ENTENDU** l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents,


- **APPROUVE** l'opération de coopération décentralisée pour la commune de Bokhol au Sénégal
- **SOLLICITE** l'attribution d'aides financières auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.
- **S'ENGAGE** à financer sur son budget la part de dépense qui lui incombe
- **AUTORISE** Madame la Présidente à accomplir les démarches afférentes et à signer tous documents et actes relatifs à cette opération.

La présente délibération sera soumise au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Var et publiée sur le site web du Syndicat(<https://seve-eau.fr>).

**AINSI FAIT ET DELIBERE** en séance les jours, mois et an que dessus.

**POUR EXPEDITION CONFORME,**

LA PRESIDENTE

  
de l'Eau  
du Var Est

Liliane ROYER

Accusé de réception en préfecture  
083-258301381-20241205-24-016-DE  
Date de télétransmission : 08/11/2024  
Date de réception préfecture : 05/12/2024

Accusé de réception en préfecture  
083-258301381-20241205-2024-016-DE  
Date de télétransmission : 05/12/2024  
Date de réception préfecture : 05/12/2024